

Décision 04-MC-02 du 09 décembre 2004

relative à une demande de mesures
conservatoires présentées par la société
Bouygues Télécom Caraïbe à l'encontre de
pratiques mises en œuvre par les sociétés
Orange Caraïbe et France Télécom

Posted on: 09 décembre 2004 | Secteur(s) :

OUTRE-MER

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire

oui

Origine de la saisine

Bouygues Télécom Caraïbe SA

Dispositif(s)

Injonction

Entreprise(s) concernée(s)

Orange Caraïbe SA, France
Télécom SA

Décision(s) associée(s)

Décision 09-D-36 du 9 décembre 2009

Consulter la décision

PDF - 1 305.33 Ko

Lire

le texte intégral de la décision

197.39 Ko

le communiqué de presse